

Référence: ICC-ASP/25/SP/109

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États Parties et, au nom de la Présidente de l'Assemblée, a l'honneur de se référer à ses notes verbales ICC-ASP/25/SP/55, ICC-ASP/25/SP/106 et ICC-ASP/25/SP/108, en date du 17 mars, du 20 juillet et du 4 août 2026, et à sa résolution ICC-ASP/1/Res.5 concernant les modalités de présentation des candidatures et d'élection des membres du Comité du budget et des finances. Conformément au paragraphe 4 de la résolution mentionnée ci-dessus, le Secrétariat souhaite informer les États Parties de l'état des candidatures au 16 août 2026 :

Tableau A : Six postes vacants réguliers

<i>Groupe régional</i>	<i>Nombre de sièges vacants</i>	<i>Candidats</i>	<i>État présentant la candidature</i>
Afrique	1	Chabchoub, Neila	Tunisie
États d'Asie-Pacifique	2	Sawada, Satoko Gharaibeh, Fawzi	Japon Jordanie
Europe orientale	1	Vranicar Erman, Mateja	Slovénie
Amérique latine et des Caraïbes	1	-	-
Europe occidentale et autres États	3	Blasi, Marco Giorgio Roberto	Italie

Tableau B : conformément à la résolution ICC-ASP/22/Res.8

<i>Groupe régional</i>	<i>Nombre de sièges vacants</i>	<i>Candidats</i>	<i>État présentant la candidature</i>
Europe orientale	1	-	-

Comme indiqué dans le tableau A ci-dessus, le nombre de candidats demeure inférieur au nombre de sièges à pourvoir dans le cadre de l'élection visant à pourvoir les six postes vacants réguliers.

Comme indiqué dans le tableau B ci-dessus, le nombre de candidats demeure inférieur au nombre de sièges à pourvoir dans le cadre de l'élection visant à pourvoir un siège conformément à la résolution ICC-ASP/22/Res.8 pour le Groupe des États d'Europe orientale.

Conformément au paragraphe 4 de la résolution ICC-ASP/1/Res.5, la période de présentation des candidatures pour l'élection des membres du Comité du budget et des finances a été prolongée pour la troisième et dernière fois, de deux semaines, jusqu'au **dimanche, 30 août 2026 (heure d'Europe centrale)**.

Il est demandé aux États de faire parvenir la présentation des candidatures par la voie diplomatique au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties, à l'adresse Oude Waalsdorperweg 10,

2597 AK La Haye, Pays Bas, ou par courriel à asp@asp.icc-cpi.int, avant minuit (heure d'Europe centrale) le 30 août 2026. Dans la mesure du possible, le Secrétariat de l'Assemblée souhaiterait recevoir la version Word des candidatures ainsi que les déclarations et autres pièces justificatives jointes à la candidature.

Des informations supplémentaires sur les candidatures dont il est question plus haut se trouvent sur le site Internet de la Cour pénale internationale : <https://asp.icc-cpi.int/fr/elections/committee-on-budget-and-finance/2026/Election-of-six-members>

La Haye, le 17 août 2026

|